

Le Télégraphe.

“ On me dit que pourvu que je ne parle ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni de l'opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement ; BEAUMARCHAIS *Mariage de Figaro*.”

VOL. 1.—No. 22

QUEBEC, SAMEDI MATIN, 3 JUIN, 1837.

Prix : Deux Sous.

LE TELEGRAPHE.

Se publie le MARDI, JEUDI et SAMEDI matin à 6 heures. Prix : deux sous.

Prix de l'abonnement

Pour un mois	1s 3d.
3	3s.
6	6s.
Pour un an	10s.

Comme le journal anglais THE TELEGRAPH est publié à la même imprimerie, on accordera une déduction d'un quart sur les prix ci-dessus aux personnes qui souscriraient aux deux feuilles.

PRIX DES ANNONCES.

Première insertion ; six lignes et au dessous 2s 6d. dix lignes et au dessous 3s 4d. au dessus de dix lignes 4d. par ligne—chaque insertion subséquente coûtera un quart de prix ci-dessus Cinq pour cent d'escompte, si l'on paie d'avance.

Toutes communications, annonces etc. seront reçues franc de port. au magasin de Mr. Delcourt, rue St. Jean, No. 3. où l'on peut aussi se procurer le journal.

L'imprimerie du télégraphe est établie à St. Roch au coin des rues Richardson et de la Couronne Toute annonce devra être accompagnée d'un ordre contenant le nombre d'insertions désiré.

CHAPELLERIE DE QUEBEC.

Le soussigné, informe respectueusement le public en général, qu'il vient de recevoir par les premiers arrivages un GRAND ASSORTIMENT de CHAPEAUX de LONDRES de BARBEAR et fils, et autres, au dernier goût, qui ont été prouvés être une des premières qualités dans le marché ; il sollicite le public et ses amis de venir les visiter pour en juger par eux-mêmes.

—AUSSI—

De sa PROPRE FABRIQUE un assortiment général et au plus bas prix—comme étant le seul fabriquant à Québec.

J. B. CORRIVEAU,

N. B. Un autre magasin dans la maison

J. B. C.

Québec, 1 juin, 1837.

APPRENTIS IMPRIMEURS.

On a besoin à cette imprimerie de trois ou quatre jeunes gens de 14 à 16 ans sachant lire et écrire bien recommandés, comme APPRENTIS IMPRIMEURS. St. Roch 1er, Juin, 1837.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de former une association sous la raison de M. Forsy & Co. pour faire le commerce d'épicerie en détail. Ils ont établi leur magasin à St. Roch, rue Desrosses, No. 3. où ils espèrent que leur attention et l'approvisionnement complet de tout ce qui tient à leur négoce, leur mériteront de l'encouragement.

M. FOISY,
C. CAZEAU, fils.

St. Roch 1er, Juin, 1837.

BUREAU DE LA PAIX.

Québec, 19 Mai 1837.

AVIS est par le présent donné que l'Inspecteur des chemins de la Cité de Québec ayant que de procéder à l'amélioration du lieu de débarquement à la Basse Ville de Québec, communément appelé La Place, a déposé au Bureau du Greffier de la Paix en la Cour de Justice, un plan des améliorations proposées, accompagné d'un Procès Verbal y ayant rapport suivant la loi ; lesquels Plan et Procès Verbal resteront dans le dit Bureau pour l'inspection gratuite des propriétaires des terrains, maisons, et autres personnes avoisinant, et de toutes autres personnes y concernées, afin que tout ou aucun d'eux en aucun tems n'excédant pas un mois de la date du présent, puissent y faire telles observations ou oppositions qu'ils peuvent avoir au contraire pour les fins de justice dans lesdites prémisses, à défaut de quoi lesdits Plan et Procès Verbal, seront homologués et mis en exécution suivant leur forme et teneur.

PERRAULT & SCOTT
Greffiers de la Paix.

Cet avertissement doit être inséré dans tous les papiers publiés en cette cité, dans leurs langues respectives, depuis ce jour jusqu'au 20 juin prochain, inclusivement.

MAISON DE CAMPAGNE.

ALOUER Durant la belle saison, une jolie maison convenablement divisée pour une grande famille, située à une lieue de la ville sur le côté nord de la petite rivière St. Charles, elle occupe un des sites les plus agréables des environs de Québec et le voisinage rapproché de la rivière procure en été tous les plaisirs qu'on recherche à la campagne.—Pour plus amples informations s'adresser à

Madame veuve, FALARDEAU.
près de l'église St. Roch, ou à ce Bureau.
3 ins.

VENTE ETENDUE DE LIVRES.

LUNDI prochain, le CINQ de JUIN, UNE heure au magasin de J. C. Reiffenstein, sans réserve :

PAROISSIEN Romain doré, frappé et uni
Journée Chrétien, do do do
Imitation de la Ste-Vierge, do do do
Visites au St.-Sacrement, do do do
Epîtres et Evangiles, do do do
Imitation de Jésus-Christ, par Gonnellen, do do do
Pensez-y-bien, do do do
Heures des Dames et Demoiselle, do do do
Formulaires de Prières, do do do
Lettres de St-F. de Salles, do do do
Etrennes Spirituelles, do do do
Doctrines Chrétienne, do do do
Chemin de la Croix, do do do
Vie des Saints et Saintes, do do do
Heures Paroissiales, do do do
Mois de Marie, do do do
Petit Carême de Massillon, do do do
Conduite pour la confession et la communion, do do do
Heures des Congrégations, do do do
Bossuet—Oraisons funèbres, do do do
Heures Français, do do do
Ange Conducteur, do do do
Combat Spirituel, do do do
Bible Royaume, do do do
Quinzaines de Pâques, do do do

Théologie de Ligourie, 9 vols.

Cérémonies Religieuses,

Des Alphabets,

Collections de C. Schmidt,

Grammaires Latines, par L'Homond,

do Françaises, et une quantité d'autres livres.

—AUSSI—

Une Collection de Gravures et Images

Consistant en :

La médaille Miraculeuse in folio.

dito do Ste-Philomène 4 pr feuille folio.

Toutes les Saintes et autres en do et dyo. et dyo.

Les 14 Stations.

Recueil de Médailles, Miraculeuses (4 Gravures) et Médailles en argent, (son origine ses effets, &c.

Les Médailles Miraculeuses argent et argentées,

do do do en cuivre,

do do do Ste-Philomène do avec

les livres, &c.

100 rames de papier pot et à lettre

25 douzaines livres blanches et réglés

20 do ardoises et crayons.

Québec, 31 mai 1837.

VENTE DU MATIN.

Par Encan sans réserve pour ARGENT COMPTANT seulement. Au bureau de Mr. Moss Moses, rue de la Fabrique, MARDI 6 juin 1837, à DIX heures.

12 Caisses chapeaux blancs à la mode.

12 valises bottines et souliers de Dames et d'Enfants à la mode de prudelle et de soie.

4 caisses Indiennes d'Eté, première qualité,

2 balles cantons imprimés du Canada,

1 do. mouchoirs de batiste et de linon de toile de 6½

1 do. casquettes de drap

1 do. parapluies, cols de soie &c.

1 do. gants noirs et de couleurs de kid et de soie.

1 do. triches de 6½ et ouvré de 7½,

Gros-de-Naples, soie à coudre, ve-

lour &c.

1 do. articles de papeterie.

Les articles ne seront livrés qu'après la vente et le réglemont des comptes.

G. D. BALZARETTI.

3 juin, 1837.

QUEBEC :

SAMEDI MATIN, 3 JUIN, 1837.

MONNAIES DE CUIVRE.

Il s'est tenu Jeudi à la Bourse, une assemblée très-nombreuse où l'on a voté des résolutions qui portent en substance.

Que tous les mauvais sous déjà en circulation ou qui seraient importés à l'avenir seront refusés ;

Que les anciens sous ou half-pennys anglais à l'effigie du roi passeront pour un sou, les pennys pour deux sous, les farthings pour un demi sou ;

Que les half-pennys de la Nouvelle-Ecosse, les stivers de la Guiane anglaise, et les cents des Etats-Unis, passeront aussi pour un sou ;

Et que Son Excellence le Gouverneur en chef sera prié d'émettre aussitôt que possible une monnaie de cuivre provinciale, égale en valeur intrinsèque à celle de la Nouvelle-Ecosse. Une députation a été nommée à cet effet.—Gaz. Québec.

Plusieurs personnes en cette ville engagées dans les affaires, font imprimer des bons sur des petites cartes pour de petites sommes depuis 2 sous jusqu'à 1 chelin. La rareté de la petite monnaie est telle qu'il n'est presque plus possible de transiger les petites affaires journalières.—Canadien.

INCENDIE.—Vers les onze heures du soir, Jeudi un incendie détruisit quatre maisons situées dans la rue du Prince Edouard. Le feu commença ses ravages dans la maison occupée par son propriétaire Mr. Mr. Morency dont la femme eut l'imprudence de se rendre au grenier où une grande quantité d'étoupes se trouvaient renfermées. Le feu s'y communiqua par accident et la frayeur lui ôtant toute présence d'esprit, elle ne songea point à en arrêter les progrès. L'incendie gagna bientôt les maisons avoisinantes appartenant à Mr. Boutin, la veuve Pautra et M. Campbell ; cette dernière occupée par un savonnier. La première de ces propriétés était assurée pour cent louis. Les ravages du feu eussent été sans doute beaucoup plus considérables sans les secours actifs des pompiers sous la direction des capt. Charles Cazeau et ceux du capt. Garneau et autres ainsi que des habitants de St. Roch. La famille Lelièvre nous prie d'être son interprète dans l'expression de sa reconnaissance envers les habitants de St. Roch pour l'empressement qu'ils ont montré en cette occasion et sans lequel leur demeure fût sans doute devenu la proie des flammes.

ASSEMBLEE PUBLIQUE.

Dimanche dernier nous nous promenions aux environs de la Chambre d'assemblée, ayant vu quelques personnes y entrer, la curiosité nous y entraîna et l'on nous apprit qu'une assemblée des citoyens était sur le point d'y avoir lieu. Ayant, comme l'un des orateurs l'a dit ensuite, trouvé des "plumes de l'encre et du papier" nous nous disposâmes à prendre quelques notes. Au bout de quelques minutes la salle qui doit pouvoir contenir au moins 5 à 6 cents personnes refoula de monde et lorsque le silence fut établi des cris de "M. BELLEAU à la chaire" se firent entendre! ce monsieur refusa d'abord, mais sur de plus vives instances il fut entraîné à la présidence qu'il finit par accepter. alors R. S. M. BOUCHETTE, écr. avocat se leva et s'adressa à l'assemblée à peu près en ces termes : Vous savez messieurs qu'il avait été convoqué une assemblée publique afin de voir si nous accepterions les fers que le ministère par l'entremise de Lord John Russel, veut mettre aux pieds des canadiens, de nos compatriotes. Il était une assemblée convoquée ici, nous nous y rendons et qu'apercevons nous ici ? des plumes du papier, de l'encre, mais que veut dire l'absence des membres de la chambre d'Assemblée auxquels vous avez confié le soin de défendre vos droits, votre liberté ; vous ont-ils abandonnés ? veulent-ils laisser à ceux qu'ils devraient diriger le soin de leur dieter la conduite qu'ils ont à suivre au moment du danger. Lorsque je me rendi ici, je ne m'attendais pas à y trouver une assemblée aussi nombreuse ni aussi respectable car ou vous a calomnié, concitoyens, on a dit que vous étiez indifférents à Québec que le tems n'était pas venu de vous appeler pour mettre un anathème sur les résolutions monstrueuses de Lord John Russel, mais puisque nous sommes réunis et que nous connaissons nos membres pour des lâches qui se cachent au moment du danger, emparons-nous

du champ qu'ils ont abandonné et travaillons à l'oeuvre de la réforme. J'ai ici dans ma poche une série de résolutions que j'ai préparées, mais n'ayant pas encore pu les communiquer à un assez grand nombre de personnes, je les réserve pour une époque ultérieure, afin de ne rien faire à la hâte inconsidérément, je crois donc qu'il est convenable de passer des résolutions, dans le but d'appeler une assemblée générale ou chacun aura le loisir de discuter les mesures à prendre maintenant. L'essai de cette assemblée a réussi au-delà de mes espérances et c'est avec orgueil que je vois autour de moi une assemblée non pas seulement nombreuse, mais multitudinieuse ; (bravo bravo) Votre présence condamné hautement la conduite des membres qui vous ont trahi et que je pourrais nommer (on les connaît, on les connaît).

On veut par des mesures tyranniques rompre tous les liens qui nous unissent à la constitution, il s'agit maintenant de décider si l'on viendra dans la chambre des communes où nous ne sommes point représentés impunément prendre l'argent de nos propres poches pour le jeter aux agens du gouvernement, et cela contre les premiers principes de la constitution qui nous fut accordée. Mr. Bouchette, termina en disant qu'il avait fait les premières démarches parcequ'il s'était dit : if Paul went do it if Peter went do it, ch by God BOUCHETTE must.—applaudissements.)

BESSERER, Ecr. M. P. P. prit ensuite la parole, et dit que comme un des représentants du peuple, il devrait prendre la défense de ses collègues qu'on vient d'attaquer en masse. Il croit qu'il est injuste de comprendre tous les membres dans le nombre des traîtres et que ceux qui ont blanchi au service du peuple aussi bien dans cette enceinte que par leur écrits dans les journaux, méritent d'être entendus avant de recevoir la sentence. Il croit que ce n'est pas aux membres de la Chambre à venir de l'avant pour dieter au peuple sa conduite ; ils représentent le peuple, ils doivent attendre de lui l'impulsion que sa volonté lui donne afin d'être toujours les représentants de son opinion. Il pense aussi que si les membres de la Chambre eussent convoqué des assemblées publiques, on eût dit en Angleterre : "voyez cette assemblée bruyante, ce parti révolutionnaire, elle ne fait qu'ameuter le peuple afin de faire approuver ses actes," elle doit agir avec plus de poids. Mes amis évitons tout Brandon de discord ; l'union fait la force. Je sais bien continua l'Orateur, qu'il en est qui ont trahi la cause du peuple, cette cause qui nous est commune à tous, je pourrais vous les nommer (nommez-les, nommez-les.—Non non! nous les connaissons. Ceux qui nous ont trahi, sont gravés dans nos cœurs!) je ne veux désigner personne ; mais vous les jugerez plus tard. Quant à moi, si j'ai trahi dites-le moi et je vous remettrai mon mandat "non non vous êtes notre défenseur" sinon je veux marcher avec vous, aussi ; aussi loin que vous voudrez aller ; le lien est rompu entre les gouverneur et les gouvernés ; si ces derniers sortent des bornes de la modération (le lien est rompu ; on verra plus tard ceux qui sont fidèles) quant à moi j'ai blanchi dans le patriotisme et je suis trop vieux pour changer. (Hourra Hourra)

Le Dr. Blanchet M. P. P.—Mr. Bouchette a accusé les membres d'avoir forfait à leur mandat, mais je les connais trop bien pour croire qu'ils sont indifférents à l'état de la Province ; mais il est vrai de dire que l'on aurait dû agir plus tôt, car le ministère anglais paraît hésiter, à attendre pour mettre les mesures coercitives en force, que nous ayons déclaré nos sentiments et s'il nous voit dans le silence il croira que nous sommes effrayés ou indifférents et il est peut-être trop tard déjà pour arrêter le mal dans sa naissance. Il croit qu'il est à propos de nommer un comité chargé de rédiger des résolutions en privé et les soumettre ensuite à l'approbation publique.—(approuvé approuvé).

On appelle à grands cris, "Mr. Morin, Mr. Morin," mais ce monsieur est absent ou refuse de paraître.

(à continuer.)

* * Pégase au prochain numéro.

DECES.

Mardi dernier au soir, M. Joseph Lacroix, Maître Manchonier, après une courte maladie, à l'âge de 35 ans.

LITTERATURE.

MARIA OVENSON.

HISTOIRE ECOSSAISE.

C'est elle ! . . . Oh ! oui . . . si je pouvais en douter encore !

SHAKESPEARE, Richard III.

Une femme, et un jeune enfant qu'elle tenait par la main, erraient à minuit dans cette immense rue d'Edimbourg qui s'étend depuis le château jusqu'à Holy road, et que l'on nomme Haute-Rue. Autant que permettait d'en juger la pâleur des réverbères voilée d'ailleurs par la neige qui tombait en abondance, les pauvres vêtements diaprés de flocons que portaient les deux infortunés créatures indiquaient, par leur coupe particulière, des habitans de l'autre côté du Solway. L'enfant était une petite fille maigre et chétive, dont la rigueur du froid augmentait encore la pâleur valétudinaire ; elle pouvait avoir neuf ans. Les traits fortement dessinés et même un peu durs de sa mère annonçaient un caractère énergique ; mais ils n'exprimaient plus alors que cet abattement complet produit par les angoisses morales et les souffrances du corps ; absolument absolu surtout chez les âmes fortes vaincues enfin après une longue lutte avec le désespoir.

Apercevant un banc de grès à la porte d'un hôtel de riche apparence, elle rejeta la neige qui couvrait la pierre glacée, et s'assit : et puis, attirant avec effort sur ses genoux sa fille, qui pouvait à peine se soutenir, elle s'efforça de la réchauffer, en la serrant contre sa poitrine et en pressant de ses mains roidies les mains bleues et enflées de la pauvre petite. Quelques instans après on aurait pu croire que celle-ci dormait, si de convulsifs efforts pour se blottir davantage contre sa mère n'avaient annoncé que la douleur seule fermait ses yeux brûlants et lourds.

Le fer rouge sous lequel crient et se dérobent les chairs frissonnantes ; la scie qui secoue et ronge lentement l'os dépouillé de ses chairs par le scalpel, produisent une douleur physique trop vive pour laisser encore à l'âme des souffrances mentales ; la douleur exaspérante qu'ils causent anéantit, pendant sa durée, jusqu'à la pensée elle-même ; mais un des symptômes bizarrement atroces du froid, c'est de causer une angoisse morale encore plus exécrationnelle que le malaise glacé qui pénètre jusqu'aux os et les étirent si horriblement : oppressé par une stupeur douloureuse et inquiète, on est en proie à une sorte de cauchemar qui entrecroque dans l'imagination malade tout ce que le souvenir a de plus déchirant ; on éprouve à la fois tous les tourmens du sommeil et de la veille.

Telle était la position de l'infortunée, qui par un mouvement machinal pressait son enfant contre sa poitrine : elle se remémorait involontairement ses infortunes, et le passé, comme un fantôme, apparaissait devant elle, hideux de toute l'horreur du présent.

Et qui jamais éprouva aussi complètement la coupe amère du désespoir ? Sa fille aînée, belle, vertueuse, séduite, enlevée, et qui osa proposer à sa mère le prix ignominieux de sa faute ! — Elle eût pardonné, oh ! oui, à sa fille érepentante, mais elle rejeta avec horreur les dons et jusqu'aux nombreuses lettres de la courtisane . . . Le ciel ne lui a pourtant point enu compte d'une vertu si austère : des malheurs imprévus détruisirent sa paisible et douce médiocrité. Son mari part dans l'espérance d'assembler quelques misérables débris de sa fortune : à peine arrivé à Edimbourg, il tombe malade. L'hiver, seule, à pied, son enfant dans les bras, elle entreprend un long et rigoureux voyage pour venir consoler son époux : elle atteint le but : depuis deux jours son époux était mort !

Et cependant la neige continuait à tomber, et s'amoncélait en voile blanc et glacé sur le groupe immobile formé par les deux infortunées. Les forces de la malheureuse mère l'abandonnent : ses bras raidis se refusent à soutenir sa fille expirante . . . Il faut mourir ou mendier ! . . . Oh ! si elle était seule ! . . . Mais elle jette les yeux sur son enfant ; et une main heurte à la porte du riche hôtel, et une voix plaintive implore les secours de ceux qui l'habitent.

Un domestique paraît ; mais c'est pour la repousser avec une insouciance grossière et dédaigneuse. Elle s'éloignait

dans un morne et stupide désespoir, quand parait une femme de-chambre au minois imprudent et éveillé : " Bon Dieu ! George, que vous êtes dur ! dit-elle. Si ma maîtresse savait que vous traitiez ainsi les pauvres, vous seriez mal dans ses bonnes grâces. Apprenez que miss Ovenson, ou plutôt mistress Clarence. . . . "

" Ovenson ! s'écria la mendicante avec horreur. . . Viens, fuyons, mon enfant ! . . . " et elle disparut entraînant sa fille.

" C'est une folle, dit la femme-de-chambre. — Assurément, répondit le phlegmatique George. — Mais qu'est-elle devenue ? Elle n'a pu quitter encore High-Street, et je ne la vois plus . . . Ma foi ! qu'elle devienne ce qu'elle voudra ! je n'irai pas m'enrhumer pour une folle. " En achevant ces mots, la soubrette s'élança avec légèreté sur le tapis moelleux dont l'escalier était recouvert ; et John l'aperçut bientôt au haut de la galerie en spirale qui conduisait aux appartemens de la célèbre actrice miss Ovenson.

Il est donc vrai qu'un amour véritable n'est point le privilège exclusif des âmes pures et vertueuses ! il presse les palpitations du cœur de la courtisane, comme il soulève le sein de la vierge ingénue ; et il rend à ses transports, à son dévouement, à ses vertus même, l'être dégradé par lequel il fut le plus profané.

On ressent du moins quelque consolation à songer que bien souvent c'est un être vertueux qui inspire cet amour réel capable des plus grands sacrifices et dans lequel on reconnaît le moins de Pégoïsme dont toutes les actions des hommes sont empreintes ; cet amour, dis-je, qui fait retrouver à celui qu'il embrase quelque chose de l'innocence qu'il a perdue : l'homme le plus farouche, le plus dépravé, s'apprivoise au sourire virginal de la jeune fille qu'il aime, et, dompté par une caresse enfantine, il redevient près d'elle un moment doux et bon.

Telle était la belle Maria Ovenson. Entraînée dans les pièges de la séduction par un misérable qui ne la trompa que pour la jeter dans les bras du riche lord Paterson, elle devint la maîtresse du vieillard opulent. Braver l'opinion du vulgaire et étaler du scandale à ses regards plébéiens est sans doute un raffinement aux plaisirs des hommes paisans : l'amant suranné de Maria voulut qu'elle fût connue et admirée de toute l'Angleterre. Douée d'heureuses dispositions pour l'art théâtral, protégée par un lord puissant et riche, elle devint bientôt une actrice célèbre. Lord Paterson ne jouit pas longtems de son ouvrage : il mourut un an après les débuts de Maria Ovenson, et par son testament frustra ses héritiers d'une immense fortune qu'il légua à sa maîtresse.

LE DUEL.

„ Miss Marie, pour la dernière ; — Miss est engagée ; dit aussitôt Trévor ; j'ai sa promesse pour la dernière contredanse je vous prie donc, capitaine, de renoncer à vos prétentions. N'es-ce pas, miss, j'ai votre parole ? et il se tournait vers la jeune personne. Elle répondit en rougissant : Je crois que j'ai promis à M. Trévor. . . Mais je voudrais pouvoir danser avec tous les deux. Certainement non, miss, „ reprit le capitaine avec emphase. Oui il jeta sur son rival plus heureux un regard vif comme l'éclair, se recula fièrement de quelques pas, et bientôt après quitta le salon. Pendant la contredanse, Trévor détournait les yeux de sa belle danseuse, et les promena dans la foule pour chercher le capitaine. L'air fier et dédaigneux de son rival ne lui avait pas échappé.

Le dimanche suivant, lord** donna un grand dîner ; presque tous ceux qui avaient été du bal s'y trouvèrent. Le capitaine était à la fenêtre quand Trévor parut devant la porte du château, à cheval et suivi de son domestique. En le voyant, il passa dans une autre chambre avec un air d'indifférence affecté ; mais ses regards se portaient sans cesse vers la porte où Trévor devait entrer. Ils se saluèrent avec politesse mais avec froideur.

On se mit à table. Les choses semblaient devoir aller le mieux du monde ; le service était admirable ; les vins de première qualité, et la conversation animée et spirituelle. Le capitaine et Trévor étaient assis à quelque distance

Pun de l'autre. Le dernier bal fut, comme on le pense bien, le principal sujet de conversations. Après quelques toasts de garçon, avec un bruyant enthousiasme, et quand déjà l'influence du champagne se faisait sentir ; lord** se lève : Mes chers amis, j'ai à vous proposer un toast qui vous ravira tous. . . . Ainsi remplissez vos verres jusqu'aux bords. pleines rasades pour boire à la santé d'une belle. . . . de la plus belle miss que nous ayons vue cette année. Vous me divinez tous, alors je ne veux pas vous faire languir : A la santé de miss Marie ! „ Les acclamations, les applaudissemens furent unanimes : la main du capitaine trembla un peu quand il porta son verre à sa bouche.

" Qui de vous remerciera pour elle ? — Parbleu ! son favori. — Et qui est ce ? — Debout ? debout le favori ! Les questions, les réponses se croisaient, Oh Trévor est l'heureux mortel. — Il n'y a pas de doute — Il l'a monopolisée toute la soirée. — Je n'ai pu danser une seule fois avec elle, s'écria un voisin de Trévor. — Ni moi ! — Ni moi ! Trévor regardait autour de lui d'un air satisfait et triomphant. Déjà il se préparait à se lever ; quelqu'un cria : Non ! non ! ce n'est pas Trévor ! le favori, c'est le capitaine. — Oui, je parie dix contre un pour le capitaine, dit un jeune héros des courses d'Ascot. — Folie folie que tout cela ! murmura le capitaine ; et, tout en coupant sa pomme par quatriers, il jetait de tems à autre un coup d'œil fier sur Trévor.

Les partisans de Trévor et du capitaine faisaient un bruit épouvantable. „ Allons, allons, gentlemen, dit un jeune baronnet qui aimait à rire, et qui voyait l'affaire tourner au sérieux, la jeune miss ignore elle même celui qu'elle préfère ; ainsi, pile ou face ! ni sera son favori ? De longs éclats de rire accueillirent cette plaisante proposition. Trévor et le capitaine étaient les seuls qui ne riaient point.

„ Sur mon honneur, messieurs, voilà bien du bruit pour rien, dit Trévor. Mais puisque l'on a pris la chose tellement au sérieux, je me vois forcé de la belle Marie, et seul aimé. J'ai de bonnes raisons, je pense, pour me vanter de cette conquête. J'ai écarté mon rival (se tournant vers le capitaine,) quoique les yeux vifs de monsieur, sa bone tournure et ce je ne sais quoi d'enchanteur. . . . — Trévor ne soyez pas insolent ! s'écria le capitaine, rouge de colère ! — Insolent ! bon Dieu ! que voulez-vous dire capitaine. Certes vous ne voulez pas me faire une querelle ? Oh non, c'est impossible. Si quelqu'un de mes paroles a pu vous blesser, mon cœur désavoue cette offense, et comme nous le disions à Rugby, *indictum puto* : qu'il n'en soient plus questions. Quand à ma petite Marie, j'en suis sûr, j'en suis positivement sûr. . . . Le capitaine a beau me lancer des regards terribles. . . . Ainsi gentlemen, *de jure et facto*, je vous remercie au nom de la charmante Marie. „ Il s'assit. Il y avait dans sa physionomie tant de douceur, et il avait si franchement désavoué toute intention d'offenser le capitaine, que nous espérions voir le jeune Hotspur se calmer. Nous nous trompions.

„ Vous vous flattez, Trévor, vous êtes dans l'erreur. Vous ne savez pas ce qui s'est passé entre Marie et moi ce soir-là. Sur ma parole sur mon honneur, elle m'a dit qu'elle aurait voulu être débarrassée de son engagement avec vous. — Folie ! folie ! elle l'a dit pour se jouer de vous, capitaine ; elle n'avait pas d'autre intention, car elle m'a avoué le lendemain matin. . . . — Le lendemain matin ! Et qui vous amenait auprès de Marie le lendemain matin ? C'est mon secret et non le vôtre. Puisque vous voulez le savoir, je dirai, pour vous consoler, que depuis j'ai vu miss Marie tous les jours. Trévor était échauffé par le vin, dont il avait fait de copieuses libations ; sans cela, il ne serait jamais permis un langage aussi absurde et aussi extraordinaire.

„ Trévor c'est une lacheté de divulguer de pareils secrets, à supposer même que ce soit la vérité. Si votre intention est de perdre une douce et innocente créature, je vous le répète, vous êtes un lâche. „ Ces paroles furent suivies d'un silence de mort.

„ Un lâche ! . . . Avez vous dit que j'étais un lâche, capitaine ? „ Et la parole couvrait son visage. Il se leva, s'avangant vers le capitaine, se plaga juste eu

face de lui, son verre à moitié vide dans la main. Oui monsieur, je l'ai dit. Eh bien ! après ? — Vous sentirez alors la nécessité de me faire des excuses sur le champ. — Je n'ai pas l'habitude de rétracter mes paroles, je n'ai point d'excuses à vous offrir. — Ne vous attendez donc pas non plus aux miennes, s'écria M. Trévor d'une voix de tonnerre ; et il jeta son verre à la tête du capitaine.

La confusion fut générale ; il n'y avait de calmes que chez les disputans. Trévor resta debout à la même place, les bras croisés ; le capitaine essuya tranquillement les taches de vin répandues sur son jabot et sa veste blanche ; puis il marcha droit au maître de la maison et lui dit à voix basse : Milord a sans doute ici des pistolets ? Nous ferons mieux de terminer sur le-champ cette affaire. Ayez la bonté de faire préparer ce qu'il nous faut. — Mon cher ami, calmez vous ; c'est vraiment la plus absurde et la plus déplorable querelle. Allons, une poignée de main et soyez amis. Qu'une misérable dispute ne finisse pas par du sang, et dans ma maison encore : oubliez-la en homme sage. — C'est impossible, votre seigneurie le sait tout aussi bien que moi. Comte V***, ayez la complaisance d'aller chercher des pistolets, vous en trouverez au tir milord. — Il vaut mieux y aller nous-mêmes et sur-le-champ, Vous êtes de mon avis, Trévor ; demanda froidement le capitaine. — Allons, des pistolets ? — Malédiction éternelle sur cette petite folle ! s'écria lord***, il y aura du sang versé pour elle. Mon cher Trévor, je vous en prie, je vous en conjure sortez de chez moi. Voulez vous qu'on dise que j'invite les gens pour les faire tuer ? Pourquoi cette malheureuse affaire ne l'arrangerait-elle pas ; Si, elle s'arrangera. Et prenant le bras de Trévor, il tachait de l'amener vers le capitaine. Votre seigneurie est trop bonne mais c'est absolument inutile, répondit Trévor en cherchant à se dégager des mains de milord.

Quelques personnes de la société lui firent observer que le capitaine était un des meilleurs tireurs d'Angleterre, et qu'à quinze pas il faisait sauter une pièce de six sous. Vraiment ! alors je n'ai qu'à faire mon testament, car je n'y vois guère plus qu'une taupe, dit-il en souriant et sans témoigner la moindre motion. Mais. . . Ah ! c'est cela. . . Et courant au capitaine : Monsieur, vous tuez toujours votre homme, à ce que l'on dit hein ! — Oui monsieur ; et après ? demanda fièrement le capitaine. — Vous savez que j'ai la vue extrêmement basse, je suis presque aveugle, et je ne suis pas fort sur le pistolet. Toute la société tressaillit avec surprise et le regarda avec mécontentement. Il y en eut un qui murmura ; „ Eh que diable Trévor saigne du nez, cela m'étonne. — Où voulez-vous en venir ? demanda le capitaine avec un sourire de dédain. — Vous faire une demande bien raisonnable. l'égalité des armes dans le combat. Croyez vous donc mon bon monsieur que je me mettrai au bout de votre pistolet pour me faire tuer, sans avoir la chance de vous rendre pareille faveur ? C'est vous qui avez cherché cette querelle, c'est votre folie qui l'a amenée, j'entends que nous nous battions face à face, à bout portant et séparés par une table. Oui continuait-il en élevant fortement la voix, nous mourrons ensemble si nous devons mourir c'est une consolation.

(a continuer.)



IMPRIME' POUR LE PROPRIETAIRE,

PAR PIERRE CERAT.